QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 8946 DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

PRIX : 20 MRU

Le Président de la République se rend au Maroc

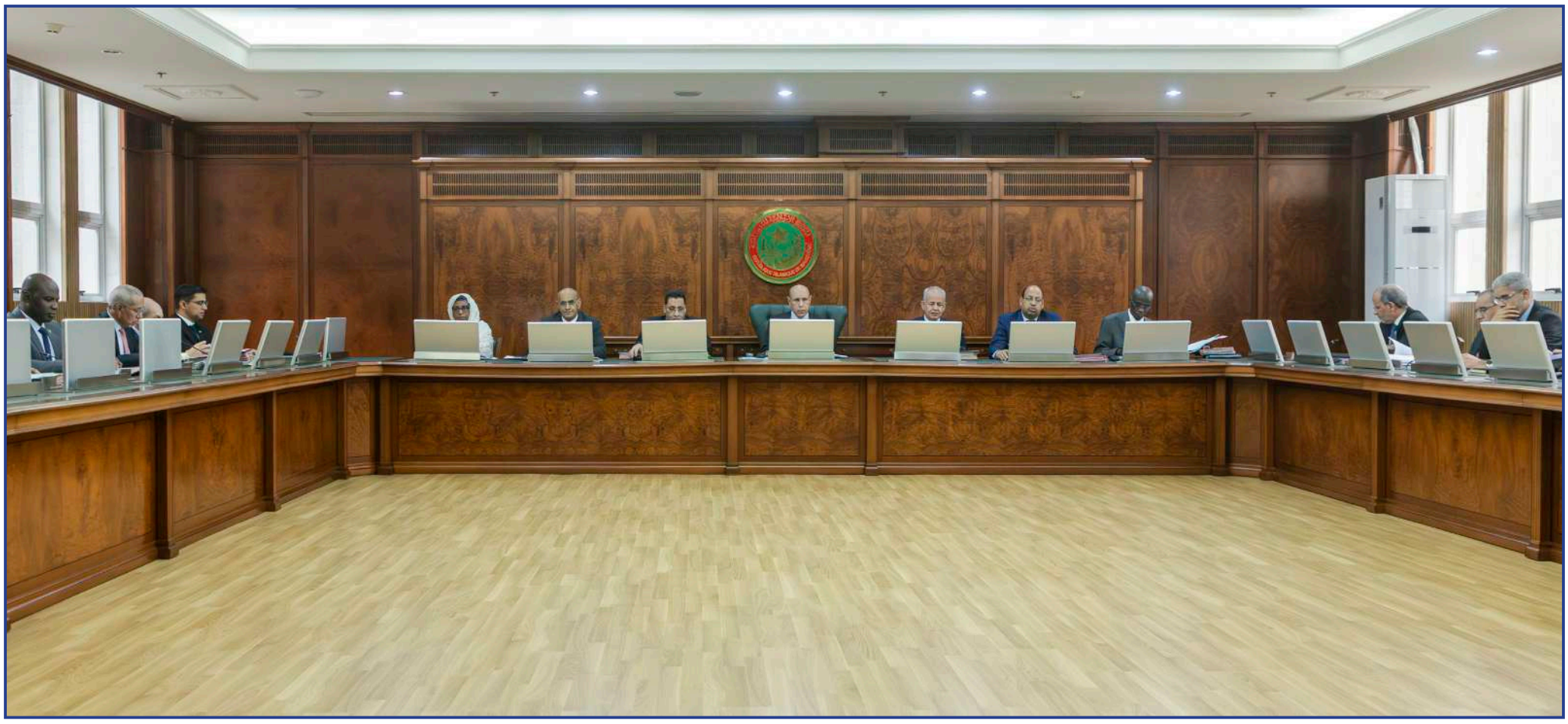
Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a quitté Nouakchott mercredi soir à destination de Rabat (Royaume du Maroc) dans le cadre d'une visite privée.

Nomination de nouveaux membres au Conseil constitutionnel

Lire page 5

Au Conseil des Ministres :

Approbation du projet de loi portant Code des Investissements



Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 18 décembre 2024, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

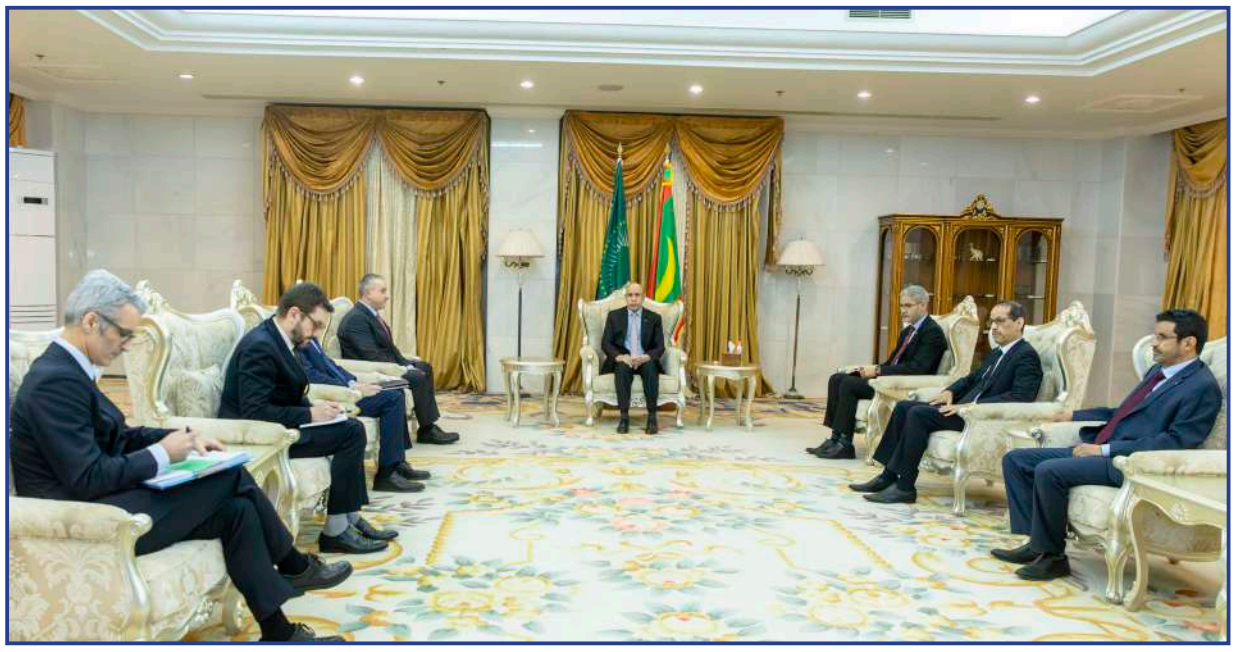
Le Conseil a examiné et approuvé le projet de loi portant Code des Investissements.

Le présent projet de loi sur la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle Politique d'Investissement qui s'articule autour de plusieurs objectifs stratégiques vise à redynamiser l'effort d'investissement privé et à accroitre l'attractivité économique de la Mauritanie. Les modifications apportées au Code des Investissements répondent à plusieurs objectifs, notamment la Promotion du Contenu local, le renforcement des compétences de la main d'œuvre locale, la diversification de l'économie, le renforcement de la performance des secteurs prioritaires moteurs, la rationalisation du système incitatif ayant pour objectif d'englober tous les segments d'investissement, le cadre actuel prenant désormais en compte divers secteurs et volumes d'investissement, et le renforcement des capacités d'exportation des investissements.

Par ailleurs, informé des résultats de la visite de travail effectuée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, dans le cadre des festivités commémoratives du 64ème anniversaire de l'indépendance nationale, dans la wilaya de l'Adrar les 13 et 14 décembre 2024, le Conseil des Ministres adresse ses remerciements et ses vives félicitations aux populations de cette wilaya en général et de la Moughataa de Chinguitty en particulier.

Lire pages 3 et 4

Le Président de la République, Président de l'UA, reçoit une importante délégation de l'Union européenne



Le Président de la République, Président de l'Union Africaine (UA), Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a reçu en audience, mercredi au Palais présidentiel à Nouakchott, une importante délégation de l'Union Européenne (UE) conduite par M. Joseph Sekela, Commissaire aux partenariats internationaux, et comprenant MM. Ronald Sword, chef de cabinet adjoint du Commissaire, Matthieu Prince, directeur général adjoint pour l'Afrique, et Joaquin Tasso Villa-Longa, ambassadeur de la Délégation de l'UE en Mauritanie.

La réunion a permis de discuter des opportunités et des perspectives de coopération et de partenariat entre notre pays et l'Union Européenne, ainsi que des moyens de les renforcer et de les développer à l'avenir.

Lire page 5

Le projet d'assainissement de Nouakchott est l'un des plus grands projets de développement de l'histoire du pays (Élus du peuple)

Lire page 8

La 3e réunion consultative sur le renforcement des efforts de paix au Soudan se termine par l'adoption de plusieurs résolutions

Lire page 2

Célébration du 39e anniversaire de la Journée nationale et arabe de la Police

Lire pages 9 et 10

La 3è réunion consultative sur le renforcement des efforts de paix au Soudan se termine par l'adoption d'un certain nombre de résolutions



La 3è réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan s'est achevée mercredi soir à Nouakchott, par l'adoption de résolutions pour le renforcement l'approche commune de coordination et d'action collective en réponse à la crise au Soudan

La réunion, présidée par M. Mohamed Salem Ould Merzoug, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, a rendu public un communiqué final qui comporte un certain nombre de points importants, notamment :

- La référence aux décisions des première et deuxième réunions consultatives sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan, qui se sont tenues au Caire le 12 juin 2024 sous la présidence de la Ligue des États arabes et à Djibouti le 24 juillet 2024 sous la présidence de la République de Djibouti.
- La déclaration a souligné l'importance d'organiser des réunions consultatives régulières pour échanger des vues sur l'état actuel de la coordination stratégique liée à l'activation des initiatives de bons offices, de médiation et de paix visant à résoudre le conflit au Soudan et ses perspectives, tout en assurant la complémentarité de ces initiatives afin de contribuer à l'obtention de résultats qui se renforcent mutuellement.
- Elle s'est félicitée de l'invitation du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et de son accueil de la réunion à Nouakchott. Elle a également remercié le gouvernement mauritanien d'avoir généreusement accueilli cette réunion.
- Elle a reconnu le rôle crucial joué par le Président de la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en vue de mettre fin au conflit au Soudan.

La réunion consultative a exprimé sa profonde préoccupation face à la poursuite des hostilités au Soudan, qui a des effets dévastateurs sur le peuple soudanais et exacerbe la situation humanitaire déjà catastrophique, avec plus de 11 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 3 millions de réfugiés, sans parler de la crise alimentaire.

La réunion consultative a rappelé la résolution 2736 du Conseil de Sécurité du 13 juin 2024 sur le Soudan, qui condamne fermement la violence au Soudan et toutes les violations des droits de l'homme, la destruction des infrastructures civiles, y compris les hôpitaux et les écoles, la saisie de bâtiments et de maisons civils et le déplacement forcé de leurs propriétaires.

La réunion a salué les efforts précieux déployés par tous les participants, à divers titres, pour mener des négociations de cessez-le-feu, protéger les civils, assurer un accès humanitaire sans entrave et soutenir les efforts visant à lancer un dialogue politique inclusif menant à un gouvernement civil de transition.

Rosso :

Sensibilisation sur la réactualisation du registre social de Taazour



Un atelier de sensibilisation sur la mise à jour du registre social de la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion Taazour pour le Trarza a démarré mercredi à Rosso.

Le wali du Trarza, M. Mohamed Ould Ahmed Maouloud, a indiqué dans une allocution à cette occasion que les objectifs de l'atelier s'inscrivent dans le cadre des instructions du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a ajouté que le registre est le meilleur moyen de faire bénéficier les catégories vulnérables des projets de développement, des programmes et des interventions sociales de Taazour. Il a affirmé que le registre est le cadre et le point de référence pour l'identification des familles les plus pauvres.

Pour sa part, le maire de Rosso, M. Bamba Ould Daramane, a déclaré que le registre social permettra de bénéficier des interventions de Taazour. Il a aussi noté qu'il y a un grand nombre de familles pour lesquelles cette mise à jour est une opportunité d'être intégrées dans la liste des bénéficiaires. Il a remercié les organisateurs du registre social et les autorités nationales qui les ont guidés vers l'action caritative. M. Bamba Ould Daramane a appelé à traiter les groupes vulnérables avec intégrité et transparence.

De son côté, le coordinateur du registre social, M. Ahmed Ould Yacoub Ould Cheikh Sidiya, a déclaré que l'objectif de la réunion était de permettre aux citoyens de s'informer sur les méthodes utilisées pour atteindre les bénéficiaires ciblés. Il a ajouté que le Président de la République a fait un effort appréciable en faveur des pauvres. Il a précisé notant que le registre est un outil pour obtenir des informations précises pour les groupes ciblés.

Le directeur du Registre social, M. Mohamed Ould Ali, a présenté un exposé détaillé sur la stratégie utilisée pour atteindre les objectifs souhaités et toucher les groupes ciblés sans trop d'efforts.

HORIZONS
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :
Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction :
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com
Tirage : Imprimerie nationale

الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20
E-mail : Chaabrim@gmail.com

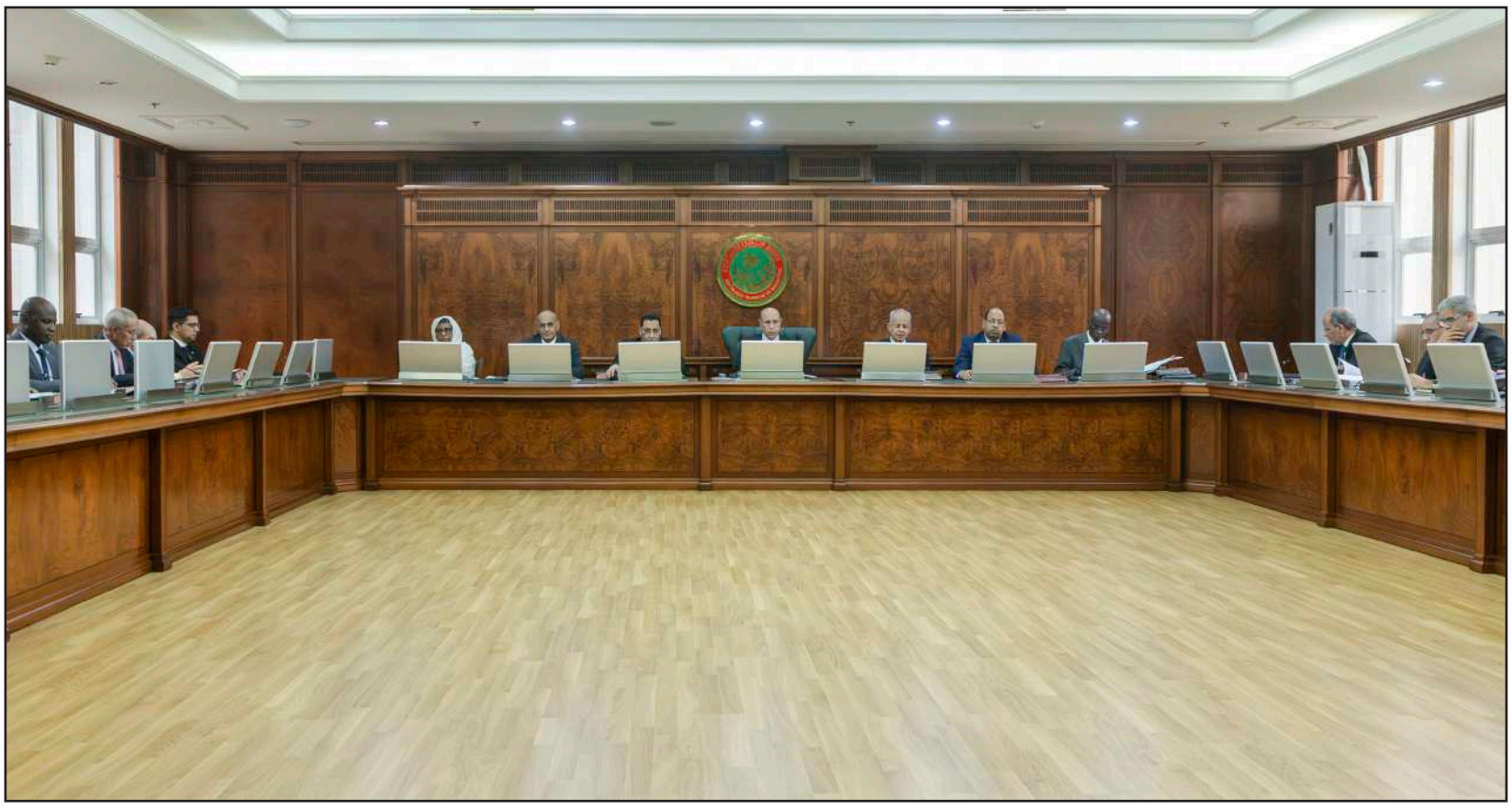
amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Direction Commerciale
45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com
Tel: 00222 45 25 27 77

Au Conseil des Ministres :

Approbation du projet de loi portant Code des Investissements



Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 18 décembre 2024, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé le projet de loi portant Code des Investissements

Le présent projet de loi sur la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle Politique d'Investissement qui s'articule autour de plusieurs objectifs stratégiques, visant à redynamiser l'effort d'investissement privé et à accroitre l'attractivité économique de la Mauritanie. Les modifications apportées au Code des Investissements répondent à plusieurs objectifs, notamment :

- La Promotion du Contenu local
- Le renforcement des compétences de la main d'œuvre locale
- La diversification de l'économie
- Le renforcement de la performance des secteurs prioritaires moteurs
- La rationalisation du système incitatif ayant pour objectif d'englober tous les segments d'investissement, le cadre actuel prenant désormais en compte divers secteurs et volumes d'investissement
- Le renforcement des capacités d'exportation des investissements

Le Conseil a également examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Parc National du Banc d'Arguin
- Projet de décret fixant les modalités d'accès des ascendants directs au régime d'assurance maladie de base

Ce projet de décret vise à permettre l'intégration des ascendants directs de l'assuré principal en adoptant une formule optimale garantissant leur accès aux services d'assurance maladie, en les intégrant en tant qu'ayants droits de l'assuré principal.

Il fixe également la contribution mensuelle de l'assuré principal ou des assurés principaux suivant une approche garantissant l'équilibre qui tient compte de la volonté des assurés principaux, d'une part, et de la mutualisation des risques, d'autre part, sachant qu'il s'agit d'un groupe à haut risque relevant d'une catégorie vulnérable, considérant l'âge avancé des bénéficiaires et les couts exorbitant de la couverture de leur assurance maladie

- Projet de décret portant déclaration d'utilité publique des travaux du projet de renforcement, de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la ville de Nouakchott à partir du champ captant d'Idini.

Suite en page 4

Des membres du Gouvernement commentent les résultats du conseil des ministres

CNAM : les ascendants directs de l'assuré principal seront désormais pris en charge



Des membres du Gouvernement ont commenté, mercredi soir, les résultats du conseil des ministres qui s'est déroulé plus tôt dans la matinée. Il s'agit des ministres de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, M. Houssein Ould Meddou, de l'Economie et des Finances, M. Sid'Ahmed Ould Bouh, de la Santé, M. Abdallahi Ould Wedih, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mme Amal Mint Maouloud.

Intervenant le premier, le porte-parole du Gouvernement a déclaré que le conseil a examiné et adopté des projets de lois, de décrets et de communications, dont ceux relatifs au code l'investissement, à l'assurance maladie et à l'assainissement de la ville de Nouakchott. Il a ensuite invité ses homologues ministres à apporter davantage de précisions.

A son tour, le ministre de l'Économie a exposé les grandes lignes du projet loi portant Code l'Investissement qui remplace le texte datant de 2012. Selon lui, le nouveau cadre juridique réglementant les investissements en Mauritanie vient matérialiser l'engagement du Président de la République à améliorer le climat des affaires. D'après le ministre, le Code va favoriser les secteurs productifs, diversifier l'économie et assurer une exploitation durable des ressources naturelles. Ainsi, le nouveau texte offre différents avantages aux investisseurs, dont la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui passe de 16 à 10%. De plus, des seuils sont fixés pour l'octroi des licences, a précisé le ministre. Aussi a-t-il déclaré que le projet met l'accent sur les pôles de développement. Cela a pour objectif de renforcer la productivité, notamment à travers l'érection de pôles spécialisés, par exemple l'élevage au Brakna, la pêche à Nouadhibou ou les mines à Zouerate, entre autres, a-t-il affirmé. En outre, le ministre a souligné que le Code a prévu un axe dédié aux garanties, devant permettre de mieux protéger les investisseurs contre toute forme de confiscation de leurs biens, les cas exceptionnels mis à part. Ces mesures, a-t-il affirmé, incluent non seulement l'accès aux devises étrangères mais aussi la liberté de transférer les bénéfices à l'étranger. Le ministre a également précisé que le code encadre tous les secteurs, sauf ceux liés au commerce, aux banques, aux assurances, aux mines et à l'hydrogène vert. Le ministre a expliqué que ces secteurs sont déjà régis par d'autres cadres juridiques spécifiques. En outre, le ministre a indiqué avoir présenté une communication concernant la politique de l'investissement. Il s'agit d'après lui d'un document ayant permis d'introduire les réformes du code de l'investissement datant de 2012 dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale en offrant aux investisseurs, un meilleur cadre de travail. Il a enfin souligné que de nouveaux secteurs sont désormais couverts par le code : santé, logistique, numérique et environnement.

La communication, d'après lui, a pour but aussi de valoriser les secteurs productifs, d'encourager les investisseurs, de diversifier l'économie nationale, d'améliorer l'économie numérique et des infrastructures. De plus, elle introduit une réduction de la durée des conventions d'investissements, a-t-il affirmé. Pour lui, elle oscille désormais entre 8 et 10 ans. Ceci, dit-il, a pour but de mieux s'assurer du respect des engagements de toutes les parties.

Suite en page 4

Au Conseil des Ministres :

Approbation du projet de loi portant Code des Investissements

Suite de la page 3

Ce projet de décret vise à donner le caractère d'utilité publique aux zones de travaux du projet de sécurisation et de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Nouakchott, à partir du champ captant d'Idini, et à en exproprier la propriété dans les délais légaux, conformément aux conditions requises pour l'entrée en vigueur du contrat de mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, informé des résultats de la visite de travail effectuée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, dans le cadre des festivités commémoratives du 64ème anniversaire de l'indépendance nationale, dans la wilaya de l'Adrar les 13 et 14 décembre 2024, le Conseil des Ministres adresse ses remerciements et ses vives félicitations aux populations de cette wilaya en général et de la Moughataa de Chinguitty en particulier, pour la grande mobilisation et la chaleur de l'accueil réservé à Son Excellence Monsieur le Président de la République et aux délégations qui l'ont accompagné au cours de cette importante visite, durant laquelle il a supervisé le lancement de la 13ème édition du Festival des Cités du Patrimoine et a procédé au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets de développement au profit des populations.

Le Ministre de la Justice, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur par intérim, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Économie et des Finances a présenté une communication relative à la lettre de politique d'investissement.

Cette communication a permis de présenter les principaux axes qui définissent les aspirations du cadre stratégique de promotion des investissements, notamment, la valorisation du potentiel des secteurs productifs, le renforcement du contenu local et l'appui aux investisseurs de la diaspora, la diversification de l'économie sur les secteurs porteurs et le soutien à l'investissement durable.

La Lettre de Politique d'Investissement stipule de manière claire les engagements du Gouvernement en matière de garanties et de protections pour une meilleure transparence envers l'investisseur.

La Lettre de Politique d'Investissement a également préconisé une approche globale, orientée vers la transparence, la simplification administrative et l'alignement aux normes et meilleures pratiques internationales qui visent à créer un environnement propice aux investissements, favorisant ainsi la croissance inclusive et renforçant la compétitivité de notre pays.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivants :

Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique

Cabinet du Ministre

Chargés des Missions

- Bouh Imijine, précédemment au même poste
- Mohamed Khayar, précédemment au même poste
- Moustapha Mohamed Oumar, précédemment au même poste
- Ahmed Salem Moctar Salem, précédemment au même poste
- Diagana Foudy, précédemment au même poste
- Cheikh Mohamed El Hafedh Vetenne, précédemment au même poste
- Mohamed Cheikh Lehbib, précédemment au même poste

Conseillers

- Conseiller Chargé des Questions Juridiques : Chekh Bouye Diallo, titulaire d'un Doctorat en Droits Public.
- Conseiller Technique Chargé des Jeunesses et des Loisirs : Moustapha Youmbaba, précédemment au même poste
- Conseiller Technique Chargé de Promotion l'Entreprenariat et de la Microfinance : Abdellahi Ould Abed Jelil, précédemment au même poste
- Conseiller Technique Chargé des Sports : Mohamed Souleymane Lô, précédemment au même poste
- Conseiller Technique Chargé du Service Civique : El Ghouth Ould El Ghassem, précédemment Conseiller Technique Chargé de l'Emploi.
- Conseillère Technique Chargée de la Communication : Aichetou Hamoud Lekhal, précédemment au même poste

Inspection Interne

Inspecteur Général : Ebbih Abed El Kader, précédemment au même poste

Administration Centrale

Direction Générale de la Jeunesse

- Directeur Général : Mohamed Ould Sidi Mohamed, précédemment au même poste

Direction Générale de l'Emploi

- Directeur Général : Hammadi El Bakaye, précédemment au même poste

Direction Générale des Sports

- Directeur Général : Abed El Kader Ould Ahmed, précédemment au même poste

Direction du Service Civique

- Directeur : Ahmed Abedrrahmane, précédemment Coordinateur Programme Watanouna de Bénévolat

Direction des Etudes, de la Planification et de la Coopération

- Directrice : Khadijetou Mohamed El Boukhary, précédemment au même poste

Direction des Systèmes d'Informations

- Directeur : Sidi El Moctar Mohamed El Hady, précédemment au même poste

Direction des Affaires Financières

- Directeur : Baba Abdellah, précédemment au même poste

Direction des Ressources Humaines

- Directrice : Mariem Mohamed M'bareck, précédemment au même poste.

Des membres du Gouvernement commentent les résultats du conseil des ministres

CNAM : les ascendants directs de l'assuré principal seront désormais pris en charge

Suite de la page 3



De son côté, le ministre de la Santé est revenu sur l'essence du projet de décret fixant les modalités d'accès des ascendants directs du principal assuré au régime d'assurance maladie. Selon lui, cela s'inscrit dans le cadre de la réalisation des engagements du Président de la République relatives à la couverture maladie, la justice sociale. Le ministre a expliqué que l'assurance couvrira les frais de traitement liés aux maladies et accidents dans les secteurs public et privé. Le projet, selon lui, fixe la contribution de l'assuré principal à 1,5%. Elle peut atteindre 2 ou 3% en fonction du nombre d'assurés, a-t-il annoncé.

Répondant à une question, le ministre a déclaré que le nombre de personnes couvertes par la Caisse nationale d'Assurance Maladie a augmenté de 147% depuis l'accession du Président de la République à la magistrature suprême. Au niveau de l'assurance sociale solidaire (CNASS), plus de 200 mille personnes ont déjà été enregistrées, a déclaré le ministre.

La ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement est, quant à elle, revenue longuement sur le projet d'assainissement de la ville de Nouakchott, dont la pose de la première pierre a été effectuée par le Président de République, lundi dernier. Elle a indiqué que le projet qui s'étale sur 45 mois, est financé intégralement par l'Etat, à hauteur de 177 millions de dollars américains.

Pour la ministre, ce projet vient au moment où Nouakchott fait face à une situation difficile, marquée par le manque de réseau d'assainissement en adéquation avec sa démographie et son expansion géographique. La première phase du projet comportant trois pôles, couvre la wilaya Nouakchott-Ouest et des zones des communes de Teyarett et d'El Mina, a-t-elle indiqué. Elle a souligné que la priorité résulte de diagnostics et que l'action dans ses communes permettra de venir à bout d'une bonne partie de la problématique à Nouakchott. La ministre a précisé qu'une société chinoise a remporté l'appel d'offres international lancé et conduit en toute transparence. Elle a assuré que les travaux seront achevés dans les délais impartis, sous la supervision de bureaux de suivi réputés au niveau international, ainsi que les services de l'Etat.

Pour sa part, le porte-parole du Gouvernement a indiqué que la dernière édition du festival des cités du Patrimoine qui s'est déroulée à Chinguitti, a vu la participation de 211 personnalités, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de partenariat et de coopération entre la Mauritanie et les institutions internationales concernant le patrimoine et la culture comme l'UNESCO, l'ICESCO et l'ALESCO. Il a estimé que le succès de la 13è édition témoigne du soutien indéfectible du Gouvernement au festival et au patrimoine. Il a par ailleurs noté que les perspectives sont prometteuses, notamment avec l'engagement de l'UNESCO à restaurer l'ancienne mosquée de Chinguitti.

En outre, le porte-parole du Gouvernement a affirmé que le festival est devenu un sommet culturel et scientifique sans précédent, marqué par la publication de 11 ouvrages mauritaniens et l'organisation de 40 conférences culturelles animées par des chercheurs internationaux.

Le ministre a également précisé que le festival ne s'est pas limité aux aspects culturel et scientifique, mais a également touché le volet développement. Dans ce sens, il a souligné que l'isolement de la ville a été rompu, et que de nombreux projets de développement et de services y ont été mis en œuvre. Il a enfin salué les efforts consentis par les autorités et les populations de l'Adrar ayant joué un rôle détermination dans la réussite du programme.

Par Amadou SY

Le Président de la République, Président de l'UA reçoit une délégation de l'UE



Le Président de la République, Président de l'Union africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu mercredi à Nouakchott, une importante délégation de l'Union européenne (UE), conduite par S.E.M. Joseph Sekela, commissaire aux Partenariats internationaux de l'Union européenne (UE), et comprenant MM : Ronald Sword, chef de cabinet adjoint du commissaire, Matthieu Prince, directeur général adjoint pour l'Afrique, et S.E.M. Joaquin Tasso Villa-Longa, ambassadeur chef de délégation de l'UE en Mauritanie.

La réunion a permis de discuter des opportunités et des perspectives de coopération et de partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie, ainsi que des moyens de les renforcer à l'avenir.

A l'issue de l'entretien, le responsable européen a fait une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information, dans laquelle il a exprimé ses sincères remerciements au Président de la République pour l'accueil chaleureux et l'opportunité de souligner la solidité du partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie.

Il a ajouté que sa mission en Mauritanie revêt une importance particulière, puisqu'il s'agit de sa première visite depuis sa nomination comme commissaire européen chargé des Partenariats internationaux. Il a aussi, noté qu'il a choisi la Mauritanie en raison de l'importance stratégique de l'Afrique, en particulier de la région du Sahel, pour l'Union européenne. Le fonctionnaire européen a souligné que la Mauritanie est pour l'UE un partenaire fiable dans un cadre de coopération mutuellement bénéfique, basé sur des domaines clés comme la numérisation, le secteur de la pêche et les infrastructures maritimes, qui contribueront à la création d'emplois et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et du développement local. Il a également précisé que la Mauritanie dispose d'un potentiel important dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, ce qui lui confère une position de leader en matière d'énergies propres et de la transition énergétique.

La réunion s'est déroulée en présence du ministre de l'Économie et des Finances, M. Sid'Ahmed Ould Bouh et de S.E.M. Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khlil , l'ambassadeur de Mauritanie à Bruxelles.

Le commissaire aux droits de l'Homme appelle à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme



Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Sid Ahmed Ould Bennane, a présidé mercredi, à Nouakchott, la première réunion du Comité technique chargé de la Coordination et du Suivi de la Stratégie nationale de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (SNPPDH).

La réunion était consacrée à la définition des règles de base et des lignes directrices pour le fonctionnement du comité et à l'identification des moyens les plus efficaces pour s'acquitter de ses responsabilités.

Dans son discours d'ouverture, le commissaire a souhaité la bienvenue aux membres du Comité, en attirant leur attention sur l'ampleur de la responsabilité qui leur est confiée, à savoir le suivi, dans les délais impartis, de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme 2024-2028, qui est l'un des engagements les plus importants du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, inscrit dans son programme « Mon ambition pour la patrie».

Il a insisté sur la nécessité pour les membres du comité d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans le plan opérationnel de la stratégie relative à leurs secteurs. Il leur a rappelé l'importance de les alerter sur les insuffisances qu'ils constatent. Il les a chargés de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des activités approuvées dans le plan d'action, afin de respecter les délais fixés et d'assurer un suivi efficace.

Pour sa part, le directeur des Droits de l'Homme, secrétaire du Comité, M. Sidi Mohamed Ould Limam, a présenté deux exposés détaillés, l'un sur la stratégie et le plan d'action pour sa mise en œuvre, et l'autre sur le projet de plateforme digitale dédiée aux droits de l'Homme.

Le ministre des Affaires étrangères reçoit le vice-ministre saoudien des Affaires étrangères



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, s'est entretenu mercredi à Nouakchott, avec S.E.M. Walid Bin Abdul Karim Al Khuraiji, vice-ministre des Affaires étrangères du royaume d'Arabie saoudite.

L'entretien, qui s'est tenu en marge de la 3è réunion consultative pour la promotion des initiatives de paix au Soudan, a permis d'examiner les différents aspects de la coopération entre les deux pays frères et les moyens de la renforcer, ainsi que les questions et les développements sur les scènes régionale et internationale d'intérêt commun.

La rencontre s'est déroulée en présence de S.E.M. Hasni El-Faqih, ambassadeur chargé de mission et de SE M. Ahmed Mohamed Douh, ambassadeur, directeur de la Communication et des Médias.

Le ministre de la Fonction publique et du Travail se rend en Tunisie



Le ministre de la Fonction publique et du Travail, M. Mohamed Ould Soueidatt, a quitté Nouakchott mercredi à destination de la Tunisie pour participer à la 5è session ordinaire du comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, prévue à Tunis du 18 au 20 décembre 2024.

Au cours de ce voyage, le ministre est accompagné du chargé de mission, M. Brahim Ould Messaoud.

Nomination de trois nouveaux membres du Conseil Constitutionnel



La Présidence de la République a annoncé que par décret publié mercredi, et conformément aux dispositions de l'article 81 (nouveau) de la Constitution fixant les modalités de reconstitution du Conseil Constitutionnel, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil Constitutionnel :

- Abad El Gassem
- Teyeb Mahmoud
- Ousmane Moussa Thiam

Fin à Chinguitti de la 13è édition du festival des Cités du Patrimoine



Le ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, M. Houssein Ould Medou, a présidé, mardi soir à Chinguitti, la cérémonie de clôture de la 13è édition du festival des Cités du Patrimoine qui s'est déroulée du 13 au 17 du mois courant.

Des colloques, des récitals de poésie populaire, des ballets, des chœurs et des représentations théâtrales qui reflétaient la période de sérénité et de pureté, du tir à la cible et du sport traditionnel qui font ressortir le courage et de sens de l'honneur, les objets artisanaux qui montrent le sens de l'innovation et le génie créateur mauritanien ont marqué le festival.

Une enveloppe financière de 4 milliards d'ouguiyas MRO a été dégagée par l'État au profit de la ville de ChinguItti pour renforcer ses services de base comme l'électricité et l'eau, améliorer les infrastructures en matière de santé et d'éducation, le financement de programmes d'emploi et de formation des jeunes, des projets de stabilisation des dunes de sable, l'ouverture de radios locales, de musées et de centres de formation professionnelle.

Le financement concerne également le soutien aux mahadras et aux mosquées, le renforcement du rôle des coopératives féminines et des petits projets, le développement du système de communication, la rénovation de la maison de l'artisanat de Chinguitti, la construction d'un complexe commercial au marché des femmes, des dizaines de projets générateurs de revenus au profit des jeunes et des coopératives féminines.

Dans le discours qu'il a prononcé, à cette occasion, le ministre a cité, dans le cadre du financement, des centaines de jeunes formés en matière de tourisme et d'art, 15 kilomètres de dunes stabilisées, 20 kilomètres clôturés, deux écoles et deux jardins d'enfants construits, de ressources humaines du centre de Santé soutenues, la maison des jeunes restaurés avec l'équipement de son aire de jeux, entre autres.

M. Houssein Ould Medou a également souligné que le projet de réalisation de la route Atar Chinguetti, une demande longtemps exprimée par la population de Chinguitti, est en cours de mise en œuvre pour devenir réalité grâce au respect de l'engagement pris par le Président de la République envers les habitants de la ville lors de la dernière édition du festival. Il a ajouté que l'important projet, qui coûte 12 milliards d'ouguiyas MRO, fera de Chinguitti la première cité ancienne mauritanienne qui rompt avec l'isolement et permettra un saut qualitatif dans le renforcement des liens économiques et sociaux dans la zone.

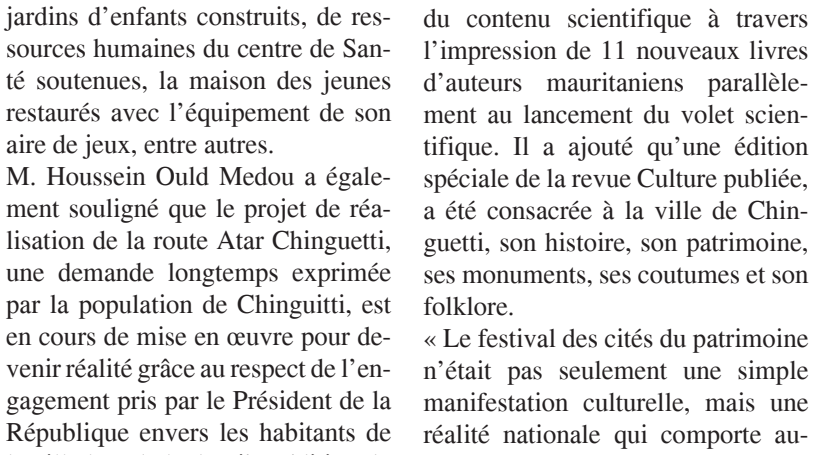
Le ministre a affirmé que la présence des plus hautes autorités culturelles du monde, représentées par les directeurs de l'UNESCO, de l'ISESCO et de l'ALECSO, au festival est un succès culturel, politique et sécuritaire qui reflète le statut patrimonial de la Mauritanie et sa capacité à parvenir à la stabilité et à l'ouverture civilisationnelle.

Il a assuré que le festival a démontré l'importance des cités du patrimoine comme symbole culturel et historique, et a attiré l'attention du monde en raison de son riche patrimoine qui mérite d'être protégé. La participation des organisations internationales déjà citées renforce la position de la Mauritanie sur la carte du patrimoine mondial et justifie ses efforts pour préserver son identité historique et civilisationnelle, a-t-il dit.

M. Houssein Ould Medou a fait remarquer que l'édition de Chinguitti s'est également caractérisée par la mise à niveau et l'enrichissement du contenu scientifique à travers l'impression de 11 nouveaux livres d'auteurs mauritaniens parallèlement au lancement du volet scientifique. Il a ajouté qu'une édition spéciale de la revue Culture publiée, a été consacrée à la ville de Chinguetti, son histoire, son patrimoine, ses monuments, ses coutumes et son folklore.

« Le festival des cités du patrimoine n'était pas seulement une simple manifestation culturelle, mais une réalité nationale qui comporte autant de valeurs qui nous inspirent d'originalité, qui renforce notre identité et une pensée qui illumine notre avenir », a conclu le ministre.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de prix aux premiers gagnants de la récitation du Saint Coran, du Hadith, de la Sira, du tir à la cible, des courses de chameaux et de chevaux, des jeux de dhamett, de krour et de sigue, en plus d'autres disciplines organisées au cours du festival.



Retour du ministre délégué auprès du ministrede l'Economie chargé du budget



M. Codioro Moussa N'Guenor, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du Budget, est rentré à Nouakchott, mercredi, après avoir représenté la Mauritanie au 3è Forum économique public-privé Japon-Afrique.

L'événement, qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 16 et 17 décembre 2024, a réuni des représentants de haut niveau, des gouvernements africains, du Japon et du secteur privé.

Le CSA reçoit 6055 palettes, don du Programme Alimentaire Mondial



Le commissaire adjoint à la Sécurité alimentaire, M. Limam Ould Abdawa, en compagnie du représentant résident adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) en Mauritanie, M. Patrick Teixeira, a supervisé mercredi à Nouakchott, la réception d'une cargaison de palettes, don du Programme alimentaire mondial (PAM) à la Mauritanie.

Les 6055 palettes livrées hier devraient contribuer à renforcer les capacités du commissariat en matière de stockage sécurisé des denrées alimentaires en protégeant les stocks de nourriture de l'humidité et en fournissant la ventilation naturelle dont ils ont besoin.

S'exprimant à cette occasion après avoir signé le procès-verbal de réception avec le représentant résident adjoint du PAM, le commissaire adjoint a expliqué que le don précieux était arrivé à un moment particulier, alors que les travaux ont été achevés sur un grand nombre de nouvelles installations de stockage, dans le cadre desquelles 34 nouveaux entrepôts du CSA sont en cours de construction dans toutes les wilayas de Mauritanie, avec une capacité d'environ 135 000 tonnes. Le projet, dont la première phase a été inaugurée par Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a pour but d'augmenter la capacité de stockage du commissariat de 107%, un projet qui progresse à un rythme accéléré, avec un taux d'exécution d'environ 90%.

Le commissaire adjoint a ajouté que la sécurité du stockage des denrées alimentaires revêt une grande importance dans le programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, que le Gouvernement du Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, s'emploie à mettre en œuvre, car la sécurité du stockage des denrées alimentaires joue un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité alimentaire des citoyens, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre des programmes sociaux destinés aux groupes vulnérables.

Le commissariat à la Sécurité alimentaire, en tant qu'instrument de l'État dans la mise en œuvre des programmes sociaux qui nécessitent le transport, le stockage et la distribution de denrées alimentaires, est chargée de les livrer aux citoyens les plus vulnérables sur l'ensemble du territoire national.

Il a conclu son intervention en remerciant le PAM pour cet important don et a salué le partenariat fructueux et constructif entre le PAM et le CSA, dans le cadre de la réalisation des objectifs communs liés à la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

Pour sa part, le représentant résident adjoint du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a exprimé son plaisir d'assister à la cérémonie de remise de ces palettes. Aussi a-t-il ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique et fructueux entre le commissariat à la Sécurité alimentaire et le Programme Alimentaire Mondial, dans leurs efforts conjoints de lutte contre l'insécurité alimentaire et de promotion de solutions durables pour un avenir meilleur dans notre pays.

Il a affirmé que ces palettes viennent renforcer les capacités logistiques et de stockage du CSA. Il a encore précisé que l'amélioration des infrastructures et des capacités de gestion des stocks permet de réduire les pertes alimentaires, d'améliorer les chaînes d'approvisionnement et d'assurer une meilleure préparation et une réponse aux besoins des populations les plus vulnérables. Il a aussi noté que la cérémonie de réception du don est un exemple éclatant du partenariat fructueux et constructif entre le Programme Alimentaire Mondial et le Commissariat à la Sécurité alimentaire.

La cérémonie s'est déroulée en présence des personnels du CSA et de la représentation du PAM en Mauritanie.

La Mauritanie commémore la Journée internationale des migrants

Un séminaire intitulé '' voies légales de migration et vivre ensemble'' s'est tenu mercredi à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Nouakchott dans le cadre des activités marquant la célébration la journée internationale des migrants qui coïncide avec le 18 décembre, à l'instar du reste du monde.

Organisé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le séminaire a traité de l'accès à la migration légale, la migration et les relations avec les communautés d'accueil, le sens de la problématique de la migration, les préjugés et la mobilisation autour de la contribution des migrants.

Le directeur de la Migration et des Frontières au ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, **M. Abdallahi Mohamed Abderrahmane,** a souligné que la commémoration de la journée internationale des migrants est une occasion de réaffirmer l'engagement de la Mauritanie à travailler avec sérieux et responsabilité dans la gestion du dossier de la migration, reflétant son respect des lois nationales, des conventions internationales et des principes des droits de l'Homme.

En raison de sa situation géographique à proximité des îles espagnoles des Canaries dans l'Océan Atlantique, la Mauritanie est devenue une destination privilégiée pour des milliers de migrants, principalement originaires des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, en raison des troubles sécuritaires dans cette région, a-t-il indiqué. La Mauritanie a accueilli des centaines de milliers de ces migrants, ce qui a posé un défi majeur en termes de coexistence pacifique et de fourniture d'eau, d'abris et de services de base comme la santé et l'éducation, a-t-il déclaré. Malgré ces défis, la Mauritanie a promu une stratégie claire pour gérer la migration depuis 2011, lorsque des amendements à la loi contenant des dispositions pénales liées au système migratoire ont été approuvés, dans le but de faire face au phénomène de la migration illégale et de réduire ses répercussions sécuritaires, sociales et économiques, a-t-il dit. Il a encore noté que ces efforts sont conformes aux engagements internationaux de la Mauritanie et à son respect des principes des droits de l'Homme. Il a appelé au renforcement de la coopération internationale pour développer des technologies avancées permettant de détecter les activités suspectes, d'empêcher l'exploitation des plateformes numériques par les réseaux du crime organisé et de faciliter l'établissement de routes migratoires légales et sûres, en veillant à la protection des droits et de la dignité des migrants. Il a souligné que le Gouvernement œuvre à l'amélioration des conditions des communautés mauritaniennes à l'étranger, notamment en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique, en améliorant leurs conditions et en défendant leurs droits, assurant leur contribution à la construction de ponts de communication entre la Mauritanie et le monde.

Pour sa part, **M. Idrissa Sombari**, chef de mission de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) en Mauritanie, a exprimé son plaisir de participer à la commémoration de la Journée internationale des migrants, qui a été approuvée par les Nations unies, car elle vise à œuvrer à la compréhension des voies d'accès à la migration régulière et à mettre en évidence les privilèges qui peuvent en découler.

Il a indiqué que la Mauritanie a réalisé des progrès significatifs en matière de gouvernance migratoire au cours des dernières années, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion de la migration, les initiatives entreprises pour évaluer et valider les procédures pratiques de gestion, d'accueil et d'assistance des réfugiés et des migrants, la promotion de la gestion intégrée et d'autres initiatives régissant ce secteur.

Pour sa part, l'ambassadeur chef de délégation de l'UE en Mauritanie, **M. Joaquin Tasso Villalonga,** a réitéré le soutien de l'UE aux pays d'accueil, de transit et de destination des migrants. Il a encore noté que la migration est un phénomène séculaire, qui est le résultat des conflits, de la pauvreté et du changement climatique. L'UE s'est efforcée de renforcer son partenariat avec les pays qui ont signé la déclaration conjointe de la feuille de route pour 2024, a-t-il déclaré. Enfin, il a précisé que l'UE s'emploie à protéger les droits des migrants et à soutenir la migration légale.

La commémoration de la journée et le symposium organisé dans ce cadre se sont déroulés en présence des représentants des départements ministériels impliqués et des partenaires de l'OIM au sujet de la migration.

A Nouadhibou, le wali de Dakhlet-Nouadhibou, M. Mahi Ould Hamed, a supervisé mercredi, le lancement de la campagne médiatique contre le trafic de migrants.

La campagne, qui coïncide avec la journée internationale des migrants, célébrée le 18 décembre de chaque année, a pour but de sensibiliser les autorités administratives, sécuritaires et judiciaires, la société civile et la presse sur l'importance de participer aux efforts de lutte contre ce phénomène. La campagne comprendra des activités de sensibilisation aux dangers du trafic de migrants.

Dans une allocution pour la circonstance, le wali a indiqué que la campagne est une concrétisation des directives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani pour s'attaquer fermement au trafic de migrants.

Il a énuméré les efforts des pouvoirs publics dans ce domaine, notamment la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion de la migration, la création de l'Office central de Lutte contre le Trafic de Migrants, la création et l'activation de l'Instance nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic de Migrants, ainsi que la promulgation de certaines lois relatives à la question. Il a souligné que les autorités publiques sont déterminées à suivre le rythme de la lutte contre la migration illégale et le trafic de migrants tout en garantissant les droits de l'Homme, conformément aux engagements internationaux de la Mauritanie.

Pour sa part, le directeur de l'Instance nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic de Migrants, **M. Cheikh Tourad Ould Abdel Malick**, a exposé les missions de l'Instance qui se traduisent par le rôle préventif à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de caravanes sur le danger de ce phénomène, la garantie de la protection des droits des migrants et l'assistance à ces derniers, en plus de la réception des signalements des opérations de trafic de migrants à travers un numéro vert, leur traitement et leur transmission aux autorités judiciaires et sécuritaires et au secteur des droits de l'Homme.









Assemblée nationale :

Examen des budgets du ministère de l'Agriculture ...



La commission des Finances de l'Assemblée nationale a examiné, au cours de sa réunion tenue mercredi soir sous la présidence de M.Mourtada Tfeil, vice-président de la commission, le budget du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, dans le cadre du projet de loi de finances de l'Etat pour l'année 2025.
Au cours de la réunion, la commission a suivi une présentation du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, M. Memme Beibatta, dans laquelle il a mis en évidence les postes budgétaires et les domaines de dépenses du département.
Le budget des ministres de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'élève à 4.587.894.259 ouguiyas.

...et de la délégation générale Taazour



La commission des Finances de l'Assemblée nationale a consacré sa réunion, mercredi matin, tenue sous la présidence de M. Ali Mamadou Kane, son président, à l'examen du budget de la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion Taazour, dans le projet de loi de finances de l'Etat pour l'année 2025.
Au cours de la réunion, la commission a suivi une présentation du délégué général à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion, M. Cheikh Abdallahi Beda, qui a mis en exergue les principales rubriques de ce budget et les domaines de son décaissement.
Le budget de la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion dans ce projet de loi s'élève n recettes et en dépenses à 6.417.182.381 ouguiyas.

Clôture de l'atelier de consultation sur la création de l'Université de Nouadhibou

Le wali de Nouadhibou, M. Mahi Ould Hamed, a supervisé mercredi à Nouadhibou, la clôture de l'atelier de concertation consacré à la création de l'Université de Nouadhibou.
Dans une allocution à cette occasion, le wali a indiqué que le choix de Nouadhibou pour abriter l'université est une grande opportunité pour découvrir et valoriser les énormes potentialités de la capitale économique. Il a aussi noté que ces potentialités comprennent l'élément humain, qui est la base de toute renaissance, l'industrie, la pêche, les minerais et le tourisme. Il a souligné que la mise en place de cet édifice scientifique constitue une priorité dans l'ambitieux programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il a aussi, mis en exergue l'importance des propositions présentées et des débats constructifs durant les deux jours de l'atelier.
Pour sa part, M. Mohamed Ould Aoua, secrétaire général de la Cellule de Création de l'Université, a remercié les experts participants, les habitants et les leaders d'opinion pour les présentations riches et utiles et les suggestions constructives et importantes. Il a affirmé que toutes les propositions et opinions seront examinées avec sérieux.

Le projet d'assainissement de Nouakchott est l'un des plus grands projets de développement de l'histoire du pays (Elus du peuple)



Le projet d'assainissement de Nouakchott, dont le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a posé lundi soir la première pierre, est l'un des plus importants projets de développement de l'histoire de la Mauritanie.
La réalisation du projet, d'un coût global d'environ 7 milliards MRU financé par le budget de l'État, s'inscrit dans le cadre des engagements pris par le Président de la République de mettre en place un réseau intégré d'assainissement à Nouakchott.
La première phase du réseau couvre les quartiers de Tevragh Zeina, Sebkha et le Ksar, ainsi qu'une partie des quartiers d'El Mina et Teyarett, et bénéficiera indirectement au reste des quartiers de Nouakchott.
Dans des interviews accordées à l'Agence Mauritanienne d'Information, plusieurs élus ont salué l'importance de ce projet qui fait rêver les habitants de la capitale. Ils ont aussi, souligné qu'il permettra un saut qualitatif dans l'amélioration des infrastructures et des services de base. A cet égard, M. Mohamed Lemine Amar, président du Groupe parlementaire du parti Insaf à l'Assemblée nationale, s'est félicité de la supervision par le président de la République, Monsieur Mohamed



Ould Cheikh El Ghazouani, de la pose de la première pierre du projet d'assainissement de Nouakchott (pôle A).
Il a affirmé que le projet est considéré comme un défi national, car il a été un rêve pour les habitants Nouakchott, et tous les régimes qui ont été à la tête du pays, en raison des défis et des conditions de sa construction, ainsi que de son coût financier.
Le président du Groupe parlementaire ''Insaf'' a indiqué que le projet d'assainissement de Nouakchott est un projet majeur dans l'histoire de la Mauritanie, en raison des avantages qui lui sont associés, car il permettra la modernisation de Nouakchott, à travers un système d'assainissement répondant aux normes de la modernité. Il a, également noté que la question de l'assainissement est une préoccupation pour le citoyen mauritanien pendant la saison des pluies, dans le contexte de l'explosion démographique inattendue qu'a connue Nouakchott.
Il a précisé que depuis l'indépendance de la Mauritanie jusqu'à nos jours, il ne se souvient pas d'un projet pouvant être un véritable défi comme ce projet majeur. Il a également mis en exergue qu'il considère, en tant que Groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, la pose de la première pierre du projet d'assainissement de Nouakchott (Pôle A) comme un événement historique, compte tenu de ses dimensions sanitaires et civilisationnelles.
Pour sa part, le maire du Ksar, M. Mohamed Salem Ould Oumar, a indiqué, dans une interview accordée à l'AMI, l'importance du projet et ses retombées positives sur la population. Il a aussi noté qu'il s'agit d'une demande urgente pour les habitants de Nouakchott, car les pluies durant la période de l'hivernage causent de réels problèmes dans les quartiers de la ville.
Le maire du Ksar a déclaré que



Nouakchott, en raison de son expansion urbaine et de l'augmentation de sa population, a un besoin pressant d'assainissement moderne, ce qui a été réalisé en cette époque bénie. Il a aussi noté que le projet jouera un rôle important pour donner un visage adéquat aux quartiers de la capitale. Pour lui, la commune du Ksar bénéficiera de la première composante « Pôle A ». Il a expliqué que le projet contribuera à réduire les embouteillages à Nouakchott, le Ksar étant considérée comme le cœur et le premier noyau de la capitale.
Il a ajouté que le projet a également des avantages sur le plan de la santé, puisque les mares et eaux stagnantes qui causaient des maladies infectieuses seront aspirées dès la tombée des pluies, et ne seront plus un risque pour la santé des citoyens. Il a affirmé que le programme a un délai de 45 mois pour être prêt à être utilisé dans sa forme finale. Il a salué le projet et remercié le Président de la République pour son attention aux questions réelles et fondamentales de la Mauritanie et des Mauritaniens. Il a appelé tous les citoyens à être responsables et à se débarrasser des comportements primitifs comme les ordures dans les rues, l'occupation des places publiques et d'autres comportements nuisibles contraires au comportement citoyen.
Pour sa part, M. Taleb Ould Mahjoub, maire de Tevragh Zeina, considère le projet d'assainissement de Nouakchott comme l'un des meilleurs projets lancés au niveau de la République, et que le délai qui lui est imparti n'est pas long pour une si grande réalisation.
Il a également souligné que la réalisation aura un impact positif sur les habitants de la capitale. Ensuite, il a indiqué que depuis des décennies les Nouakchottois sont lésés par les eaux polluées qui les inondent, ce qui a des conséquences négatives sur l'environnement et la santé publique. Aussi il a relevé que la réalisation reflète l'orientation du Gouvernement dans la modernisation de la ville et la réduction des catastrophes et des inondations pendant l'hivernage qui perturbent la vie des citoyens dans certains quartiers.
Le maire de Tevragh Zeina a noté que cette réalisation est l'une des innovations dans l'utilisation des eaux



de pluie d'une manière qui permet de les stocker en vue de les exploiter pour créer des activités génératrices de revenus qui respectent l'environnement urbain comme la culture de légumes et d'autres activités qui rendent la ville productive. Il a mis en exergue son impact positif sur le changement du visage de la ville, l'amélioration de son aspect urbain, la réduction de la charge pour les résidents et le suivi des développements urbains.

Police arabe :

39e anniversaire de la journée nationale et de la journée de la police arabe



A l'instar de ses homologues du monde arabe, la police nationale a commémoré mercredi matin le 39è anniversaire de sa fête nationale et de la journée de la police arabe, qui tombent le 18 décembre de chaque année.

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local, Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, a présidé la cérémonie commémorative à l'École nationale de la Police à Nouakchott, en présence des ministres de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs, M. Hanana Ould Sidi, de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'Administration, M. Ahmed Salem Bede Etvagha, de l'Équipement et des Transports, M. Ely Ould El Veirik, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local,M. Yacoub Ould Salem Vall et du commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société civile, qui ont assisté à l'événement à Nouakchott.

La cérémonie a débuté par le passage en revue par le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local et le directeur général de la Sûreté nationale, le général de division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine, de formations de la police nationale, qui leur ont rendu les honneurs, avant que



les deux responsables ne saluent un certain nombre d'officiers, de sous-officiers et d'agents du département.

A cette occasion, l'étendard mauritanien a été hissé au son de l'hymne national, et des attestations primant certains officiers, sous-officiers et agents en reconnaissance de leurs performances professionnelles dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ont été distribuées.

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local a déclaré que la Journée nationale de la police était liée à l'anniversaire de la première conférence des chefs de police et de sécurité arabes tenue à Al Ain, aux Émirats Arabes Unis, en 1972 jetant du coup les bases de l'adoption de concepts et d'approches modernes de la sécurité dans le monde arabe.

Il a ajouté que l'événement lui a offert une occasion précieuse d'adresser à tous les membres de la police nationale, officiers, sous-officiers et agents, ses sincères félicitations et sa reconnaissance pour les sacrifices consentis pour la mise en place de notre système de sécurité. Il a ensuite expliqué que l'importance de la journée réside dans le fait qu'elle est une occasion de rappeler la vision sécuritaire du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à la cérémonie d'investiture pour son deuxième mandat, lorsqu'il a déclaré : « J'accorderai la priorité à la garantie de la sécurité et de la stabilité, car il s'agit d'une base et d'une condition indispensables à la réalisation de tout programme de développement » (fin de citation). Le ministre de l'Intérieur a souligné que la journée est également l'occasion de reconnaître le rôle pionnier de la police nationale dans la traque des criminels et leur traduction en justice, la protection des vies et des biens, le maintien de la sécurité et de la stabilité, l'application de la loi, la garantie de la souveraineté de l'État et la sauvegarde de l'intérêt public.

Il a félicité la police nationale pour l'approbation récente par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le statut de la police nationale, une étape importante vers l'amélioration des conditions de travail de la police nationale, la garantie d'une carrière motivante et claire pour ses membres, et l'harmonisation de ses cadres avec ceux des services militaires, afin de parvenir à l'équité et à la matérialisation de la justice dans les droits et les devoirs.

Ce saut qualitatif pour le secteur intervient dans un contexte de défis sécuritaires croissants, avec le développement de la criminalité organisée, l'élargissement des liens entre les bandes criminelles, l'augmentation des crimes liés à la drogue et la cybercriminalité à travers les médias sociaux, qui menacent à la fois notre cohésion nationale et notre tissu social. Ces phénomènes, ainsi que l'afflux de réfugiés et d'immigrants clandestins à un rythme sans précédent, multiplient les lourdes responsabilités qui pèsent sur la police nationale.

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local a réitéré son engagement à développer les capacités de la Police nationale pour répondre aux exigences du moment et renforcer son efficacité face aux défis sécuritaires renouvelés.

Pour sa part, le directeur général de la Sûreté nationale a indiqué que la fête est une occasion pour le secteur de la police nationale de renouveler son engagement à protéger la patrie et les citoyens avec sincérité et dévouement. Aussi a-t-il adressé ses vives félicitations à tous les officiers, sous-officiers et agents de la police nationale pour leurs grands efforts, qui sont à la base de la sécurité et de la stabilité dans ce cher pays.

Il a présenté un résumé des réalisations les plus importantes effectuées en faveur de la police nationale au cours de l'année comme l'augmentation des capacités de la police nationale en développant des méthodes de travail et en mettant à jour les plans conformément à la vision du Président de la République « Mon ambition pour la patrie » et aux priorités du gouvernement.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Cour Suprême, du Procureur Général de la Cour Suprême, du Chef d'Etat Major général des Armées, du chef d'Etat major de la Gendarmerie nationale, du chef d'Etat major de la Garde nationale, du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, et des walis de Nouakchott- Ouest et de Nouakchott- Sud.



Célébration de la Journée nationale de police et de la journée de la police arabe

Dans l'ensemble des wilayas, la commémoration de la Journée nationale de la police et de la journée de la police arabe s'est déroulée en présence des autorités administratives, judiciaires et sécuritaires.

En Inchiri , le wali, M. Idriss Demba Coréra, a supervisé à Akjoujt, le lancement des manifestations commémoratives.

Dans une allocution à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté nationale, le commissaire principal Nine Ould Mohamed Khatri, a indiqué que la manifestation est une occasion pour passer en revue les réalisations et les acquis qui ont contribué à la concrétisation des lourdes responsabilités confiées à la police et qui ont permis de mettre à niveau les capacités de son personnel et de le doter de technologies modernes pour lui faciliter la tâche.

Ensuite, il a passé en revue les résultats obtenus au cours des dernières années en matière de lutte contre l'immigration clandestine et la criminalité organisée.

Au Gorgol, , le wali, M. Ahmedna Ould Sidebe a supervisé le lancement des manifes-



tations commémoratives à Kaédi. Il a passé en revue les réalisations et les acquis qui ont contribué à la concrétisation des responsabilités confiées à la police, ce qui leur a permis de mettre à niveau leurs capacités et de les doter de technologies modernes pour faciliter la tâche.

Au Tagant, le wali, M. Teyeb Ould Mohamed Mahmoud, a présidé les manifestations



à Tidjikja pour commémorer cet anniversaire. L'événement a été marqué par la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national, le défilé des unités de police et l'hommage rendu à certains officiers, sous-officiers et adjoints qui ont rendu d'éminents services dans l'exercice de leurs fonctions.

Le directeur régional de la Sûreté nationale, le commissaire principal Brahim Ould Moulay Rchid, a noté que cet anniversaire est une occasion pour la police de renouveler son engagement à protéger la patrie et les citoyens avec dévouement. Il a salué les efforts déployés par les membres de son secteur afin de maintenir la sécurité et la stabilité.

Au Hodh El Gharbi, la fête de la police nationale a été supervisée par le wali, M. Ahmeda Mamadou Kelly à Aioun. Les festivités ont débuté par la levée des couleurs au son de la musique militaire. Le wali, accompagné du directeur régional de la Sûreté, le commissaire principal Yacoub Sidi Chenane, a passé en revue les formations de la police nationale qui leur ont rendu les honneurs. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté nationale a indiqué que cette fête est une véritable opportunité pour la police nationale de renouveler son engagement à protéger la patrie et les citoyens avec sincérité et dévouement. Il a aussi remercié tous les policiers, sous-officiers et agents pour leurs efforts considérables, qui sont à la base de la sécurité et de la stabilité en Mauritanie.

A Dakhlet-Nouadhibou, le wali, M. Mahi Ould Hamed a présidé une à Nouadhibou à



l'occasion du 39ème anniversaire de la Journée Nationale de la Police.Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté nationale, commissaire divisionnaire, Mohamedou Kaber Sidi, a souligné que la police nationale a connu de nombreuses réalisations au cours de l'année en cours, notamment la révision de la loi fondamentale de la police, l'intégration de l'agence de la sécurité routière, la formation, le renforcement de la lutte contre la migration irrégulière et la construction d'infrastructures. Il a indiqué que ces réalisations sont le fruit des efforts des membres de la Police Nationale. Il a aussi souligné qu'ils continueront à atteindre leurs objectifs dans un esprit d'équipe car ils sont sûrs que l'avenir leur réserve plus de développement et de succès.

Au Trarza, le wali, M. Mohamed Ould Ahmed Mouloud, a présidé la commémoration du 39e anniversaire de la Journée de la police à Rosso.



Le directeur régional de la Surete, le commissaire principal Abdelfattah Ould Habab, a déclaré, dans un discours prononcé à cette occasion, que cette fête est une occasion pour la police nationale de renouveler son engagement à protéger la patrie et les citoyens avec dévouement. Il a adressé ses sincères félicitations à tous les officiers, sous-officiers et agents de la police nationale pour leurs efforts considérables, qui sont à la base de la sécurité et de la stabilité en Mauritanie.

En Assaba, le wali mouçaid, M. Ba Ali Ab-



derrahman, et le directeur régional de la Sûreté Nationale par intérim, l'Inspecteur en Chef Ismail Ould Mohamedou, qui ont supervisé le lancement des événements commémorant le 39è anniversaire de la Journée de la Police Nationale à Kiffa. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté en Assaba par intérim a expliqué que c'est l'occasion de renouveler l'engagement de protéger les citoyens et les administrés avec toute la sincérité et le dévouement requis. Il a aussi félicité tous les membres du corps de la Police Nationale, officiers, sous-officiers et agents pour leurs grands efforts, qui sont à la base de la sécurité et de la stabilité en Mauritanie.

Au Tiris Zemmour, le wali mouçaid, M.



Mohamed Abdallahi Ould Mohamed Abderrahmane, et le directeur régional de la Sûreté Nationale, le Commissaire Principal Ahmed Ould Moussa, ont supervisé les manifestations marquant le 39è anniversaire de la Journée Nationale de la Police à la direction Régionale.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté a passé en revue les réalisations accomplies au cours des dernières années au profit de la police nationale, notamment le développement des capacités, l'activation du bureau central de commandement, de contrôle et de maîtrise pour répondre rapidement aux appels grâce à un système de communication efficace, l'utilisation de caméras de surveillance au service des opérations de recherche et d'investigation, et d'autres mesures importantes qui ont profité au secteur.

Au Hodh El Chargui, le wali mouçaid, wali par intérim, M. Abderrahmane Ahmed Dad-



dah, accompagné du directeur régional de la Sûreté nationale, le commissaire divisionnaire, Chriv Ahmed Ould Chriv Mohamed, a supervisé la commémoration de la fête dans les locaux de la Direction Régionale de la Sûreté à Néma.

L'événement a été marqué par la levée des couleurs au son de l'hymne national, avant que le wali mouçaid, l'adjoint au commandant de la 5è région militaire, le colonel Ahmedou Ely El Kowry, et le directeur régional de la Sureté, ne passent en revue un défilé des unités de la police nationale.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le directeur régional de la Sûreté nationale a souligné que le secteur de la police a connu des améliorations significatives en matière de ressources humaines et de capacités organisationnelles qui ont permis au secteur d'accroître ses capacités en termes d'organisation, de structure et de méthodes de travail, en promouvant la transparence et l'égalité des chances et des droits.

Au Brakna, la direction régionale de la Sûreté nationale a commémoré, mercredi, la Journée Nationale de la Police et la Journée de la Police Arabe, sous la supervision du wali du Brakna, M. Mohamed Ould Saleck.

A cette occasion, le directeur régional de la Sûreté, le commissaire Ahmed Ould Meimoun, a évoqué les réalisations du secteur de la police nationale et a remercié tous les membres de la police nationale, officiers, sous-officiers et agents pour les grands efforts qu'ils déploient pour la sécurité du pays et des citoyens.

Au Guidimakha, le wali, M. Ahmed Ould Mohamed Mahmoud Ould Deh, a supervisé, mercredi, les activités commémoratives du 39è anniversaire de la journée nationale de la police et de la journée de la police arabe.

Le wali et le directeur régional de la Sécurité, le commissaire Omar Ould Youssef, ont suivi un défilé des formations de police qui leur ont rendu les honneurs, pour, ensuite, voir hissé le drapeau au son de l'hymne national et rendre hommage à certains officiers et personnels de police dans la wilaya. Le directeur régional de la Sûreté a expliqué que la célébration de la journée de la police est une occasion pour renouveler l'engagement de protéger les citoyens avec dévouement et sincérité. Il a enfin félicité tous les membres de la police nationale, officiers, sous-officiers et agents pour les grands efforts déployés pour assurer la sécurité et de la stabilité.

Le projet d'assainissement de Nouakchott :
Une priorité nationale à dimension économique sanitaire et de développement qui répond aux attentes de la population

Mahfoudh Ould Saleck / Rédacteur spécialisé dans les affaires africaines

Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a procédé lundi soir à la pose de la première pierre du projet d'assainissement de Nouakchott, qui englobe dans sa première phase les communes de Tevragh Zeina, Sebkha et Le Ksar, ainsi qu'une partie des communes d'El Mina et de Teyarett.

Le projet, qui devrait être achevé dans un délai de 45 mois, bénéficiera indirectement au reste des moughataas de la capitale en contribuant à l'aspiration et au drainage des eaux.
Le projet comprend deux composantes principales, l'une pour l'assainissement domestique et l'autre pour le drainage des eaux pluviales, pour un coût total de 177 609 691 dollars US, financé par le budget de l'Etat mauritanien.
Le projet, qui est mis en œuvre par la CMEC, devrait permettre de résoudre le problème de l'assainissement à Nouakchott.

Les composantes du projet

Selon le document technique du projet, la première composante du projet, relative à l'assainissement domestique et aux eaux usées, comprendra l'acquisition et l'installation de 104290 mètres linéaires de tuyaux de drainage en PEHD CR8 ou PRV avec des diamètres allant de 250 à 1000 mm.
En outre, 12 300 mètres linéaires de tuyaux d'évacuation PEHD PN10 ou PRV d'un diamètre compris entre 160 et 800 mm seront achetés et installés, ainsi que 66 000 mètres linéaires de tuyaux en PVC d'un diamètre de 200 mm.
Au total, 29 stations de pompage, de relevage et de refoulement seront construites avec des débits variables entre 16 litres par seconde et 960 litres par seconde, avec des hauteurs allant de 6 mètres à 17 mètres.
Le projet comprend également une station d'épuration à bactéries activées d'une capacité moyenne de 19 000 m³/jour, extensible à 33 000 m³/jour, ainsi que d'autres installations, notamment des salles d'inspection et d'entretien, des passages à niveau et la conversion des réseaux, y compris les réseaux de téléphone, d'eau potable, d'égouts et d'électricité.
Les installations comprennent également le démantèlement des anciennes canalisations, y compris l'enlèvement des canalisations situées sur le tracé du nouveau réseau.
La deuxième composante du projet, le système de drainage des eaux pluviales, nécessitera la fourniture et l'installation de 15 747 mètres linéaires de caniveaux en béton armé d'une longueur allant de 300 à 8700 mètres, ainsi que la fourniture et l'installation de 1654 mètres linéaires de tuyaux en PEHD ou PRV d'un diamètre de 1000 mm.
Cette composante comprend également la construction de 5 stations de pompage, de relevage et de refoulement avec des débits variables allant de 150 litres/seconde à 730 litres/seconde et des hauteurs allant de 7 mètres à 13 mètres.
A travers ce projet, le gouvernement entend répondre aux attentes de la population de Nouakchott, face aux défis croissants auxquels elle est confrontée, notamment pendant la saison des pluies, ce qui nécessite la disponibilité d'un assainissement adéquat capable d'évacuer les eaux qui s'accumulent dans plusieurs quartiers de la capitale.
Le projet répond également à l'urbanisation croissante de la capitale et s'adapte aux conséquences du changement climatique.

Un projet de développement important

S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Amal Mint Mouloud, a souligné que le projet global d'assainissement de Nouakchott est « l'un des plus importants projets de développement dans l'histoire de la République », ajoutant qu'il apportera « un saut qualitatif dans l'amélioration des infrastructures et des services de base de la capitale ».
La ministre a déclaré que les interventions du gouvernement au cours des périodes précédentes « manquaient de perspectives à long terme », car Nouakchott a connu une expansion urbaine importante, dont l'irrégularité a contribué à l'insuffisance des infrastructures et à la détérioration de l'unique réseau d'égouts, qui ne couvrait qu'une petite partie de la capitale.
« Le sol de Nouakchott a été saturé par les eaux de pluie saisonnières et les fuites d'eau, transformant la capitale en étangs et marécages, et les solutions se sont limitées à des mesures correctives temporaires, tout en recherchant des financements extérieurs pour mettre en œuvre un projet global », a expliqué la ministre.
Cette situation « a conduit à la décision historique du Président de la République d'accélérer la mise en place d'un réseau d'assainissement complet et moderne couvrant les différents quartiers de Nouakchott, avec les efforts de l'Etat mauritanien », et aujourd'hui les habitants de la capitale attendent de pouvoir bénéficier des retombées de ce grand projet.
La ministre a souligné qu'avec la mise en place de l'assainissement intégral, « son secteur a élaboré des solutions de développement durable pour la capitale Nouakchott et un plan stratégique global et intégré visant à la réhabiliter conformément aux aspirations de la population », et en application des engagements pris par le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.
Dans son discours, la ministre a souligné que le début du mandat présidentiel actuel, a connu « davantage d'acquis et de réalisations dans le secteur de l'Hydraulique et de l'assainissement à travers le pays. C'est ainsi que les obstacles au lancement de nouveaux projets structurants inscrits dans la déclaration de politique générale du gouvernement ont été transcendés, l'accélération de la mise en œuvre des projets existants opérée, et l'ouverture de nouveaux chantiers réalisée. Ces actions visent principalement à fournir des services d'eau et d'assainissement aux citoyens à travers le pays ».

Objectifs sanitaires, environnementaux et économiques

Le projet d'assainissement est considéré comme l'un des projets les plus vitaux qui contribuent à améliorer la vie des communautés, à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable. Dans les sociétés contemporaines, ils sont considérés comme le fondement de l'infrastructure de toute société, en raison de l'impact de leur absence sur la santé et la sécurité humaines, ainsi que sur l'économie des pays, et du fait qu'ils rendent l'environnement peu attrayant pour les investissements étrangers.
Au niveau de la santé, des systèmes d'assainissement efficaces contribuent à prévenir la propagation des maladies infectieuses transmises par l'eau contaminée, telles que le choléra et l'hépatite, et donc la disponibilité de l'assainissement fournit un environnement propre et sain qui peut contribuer à l'amélioration de la vie des citoyens.
Un système d'assainissement adéquat réduit également la pollution des eaux souterraines et de surface et protège les milieux aquatiques et la faune des effets nocifs des polluants.En termes de développement économique, les villes dotées de bons systèmes d'assainissement attirent les investissements et encouragent le tourisme. L'amélioration de la santé publique, à laquelle l'assainissement contribue d'une manière ou d'une autre, entraîne une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre.Aujourd'hui, les projets d'assainissement sont considérés comme un investissement dans l'avenir, car ils contribuent à améliorer la santé humaine, à protéger l'environnement et à promouvoir le développement économique, ce qui fait de la fourniture sûre et efficace de services d'assainissement une priorité majeure pour les sociétés.
C'est pourquoi les experts recommandent d'élaborer des plans stratégiques à long terme pour le développement des systèmes d'assainissement qui tiennent compte de la croissance démographique et du changement climatique, tout en investissant dans le développement de technologies nouvelles et innovantes pour le traitement des eaux usées.La sensibilisation des communautés à l'importance de l'assainissement et du maintien de la propreté de l'environnement est également une priorité pour accompagner ces projets, de même que l'entretien régulier des réseaux et le contrôle de la qualité de l'eau traitée.





Sixième objectif de développement durable

Les Nations unies reconnaissent que l'investissement dans les infrastructures d'assainissement et la protection et la restauration des écosystèmes font partie des mesures nécessaires pour garantir l'accès universel à l'eau potable à un prix abordable d'ici à 2030.
Les chiffres des Nations unies indiquent qu'en 2022, 2,2 milliards de personnes n'avaient pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité, dont 703 millions sans service d'eau de base, 3,5 milliards sans services d'assainissement gérés en toute sécurité et 1,5 milliard sans services d'assainissement de base.
Les Nations unies soulignent que l'accès universel à l'eau et à l'assainissement durables est une stratégie essentielle pour atténuer le changement climatique dans les années à venir et que, sans amélioration, des millions de personnes mourront chaque année de maladies liées à l'eau, telles que le paludisme et la diarrhée. Aussi, la biodiversité et la résilience des écosystèmes continueront de s'appauvrir, ce qui nuira à la prospérité et aux efforts déployés pour parvenir à une plus grande durabilité.
L'assainissement est particulièrement important pour les enfants, car des millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans le monde de maladies liées à la diarrhée, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en raison d'un manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
Dans un rapport précédent, l'OMS a déclaré qu'environ 2,4 millions de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement en raison de l'insuffisance de solutions abordables et de campagnes visant à modifier les comportements et les habitudes sociales malsaines.
Dans un rapport précédent, la Banque mondiale a noté que la pauvreté piège des millions de personnes dans le monde pour des raisons qui incluent un mauvais approvisionnement en eau et un mauvais assainissement.
Par conséquent, le développement par le gouvernement d'un projet d'assainissement pour la ville de Nouakchott permettra au pays de répondre, en plus des priorités locales, des attentes de la population et de l'interaction positive avec elle, à une priorité des Nations unies, et le projet aura d'importantes dimensions économiques et de développement.

Tr : sms

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS
HORIZONS
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
SPORT
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
12
N° 8946 DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

CAN mini foot :

La Mauritanie fixée sur ses adversaires



La Mauritanie se retrouve dans le groupe D pour la Coupe d'Afrique des Nations de Minifootball,suite au tirage au sort de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations de mini foot. La Mauritanie évoluera en compagnie du Nigéria, Burkina Faso et Guinée
La compétition se déroulera du 16 au 26 avril 2025,à Derna(Libye).

Super D1:

Suspension



Le championnat national de Super D1 est suspendu par le département des Compétitions nationales, suite à la onzième journée. La participation des Mourabitounes locaux et celle du Soudan pour le dernier tour des éliminatoires du CHAN 2024 est à l'origine de cette décision.
Le Département des Compétitions Nationales de la FFRIM a notifié aux présidents des clubs dans une correspondance que la 12ème journée est reportée à une date ultérieure.
Les Mourabitounes reçoivent les Aigles du Mali le 22 décembre et se déplacent à Bamako pour la phase retour, le 29 décembre 2024.

Super D1:

Un trio de goleador en tête



Ely cheikh voulany(AsGendrim),Adama Coulibaly (Al Hilal) Ahmed Ahmed (Fc Tevragh zeina) et Moussa kheikoura (Nzidane) trônent en tête au classement de meilleurs buteurs, à l'issuede la onzième journée.
Mokhtar Gakou(Fc Inter), Abdellahi Rachid(As Douanes),Mohamed Gabane (AlMerreikh) totalisent chacun quatre buts.Babe Ba (As snim) dispose de trois buts.

The Best FIFA Football Awards™ 2024:

Aitana Bonmatí et Vinícius Júnior récompensés

Aitana Bonmatí et de Vinícius Júnior, ont été récompensés lors de la cérémonie organisée à Doha.
• Aitana Bonmatí, milieu du FC Barcelone et internationale espagnole, remporte le prix The Best – Joueuse de la FIFA pour la deuxième année consécutive
• Vinícius Júnior, joueur du Real Madrid et international brésilien, a quant à lui reçu le prix The Best – Joueur de la FIFA
• Le premier Prix Marta de la FIFA va à la Brésilienne elle-même, qui a signé un dernier but magnifique avec la Seleção
Lors des The Best – FIFA Football Awards™ 2024 organisés à Doha et rassemblant le gratin du football, Aitana Bonmatí, vainqueure de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™, et Vinícius Júnior, vainqueur de la Ligue des Champions 2023/24, s'adjugent respectivement les prix The Best – Joueuse de la FIFA et The Best – Joueur de la FIFA.
Après une année 2023 marquée par son titre de championne du monde, la Barcelonaise est une nouvelle fois élue meilleure joueuse de la planète grâce à ses performances en club et en sélection.
«Je suis très reconnaissante de recevoir ce prix. Comme je le dis souvent, c'est le fruit d'un travail collectif. C'est la récompense d'une superbe saison, qui sera sans doute difficile à reproduire. Je tiens à remercier mes coéquipières et toutes les personnes du club qui m'aident à m'améliorer au quotidien», a déclaré celle qui a réalisé le triplé national et remporté la Ligue des Champions féminine de l'UEFA avec le Barça, et s'est imposée, avec la Roja, en Ligue des Nations féminine de l'UEFA. «C'est un plaisir de remporter ce trophée à nouveau. J'espère en décrocher d'autres, collectifs, car c'est ce qu'il y a de plus important.»
Grâce à ses 24 buts en 39 matches lors de la saison 2023/24, dont celui qui a permis au Real Madrid de remporter sa 15e Ligue des Champions de l'UEFA, Vinícius Júnior a été l'un des grands artisans de l'excellente saison madrilène. Il a en outre contribué au titre de champion d'Espagne, de vainqueur de la Supercoupe d'Espagne et de vainqueur de la Supercoupe de l'UEFA. En sélection, le Brésilien a atteint les quarts de finale de la Copa América 2024 de la CONMEBOL disputée aux États-Unis. Ses performances XXL tout au long de l'année lui ont permis de s'adjuger le titre de The Best – Joueur de la FIFA, succédant à Lionel Messi, vainqueur de la Coupe du Monde de la FIFA 2022™.
«Je ne sais pas par où commencer. Ça me paraissait si loin que je n'y croyais pas. Quand j'étais enfant, je jouais au foot pieds nus dans les rues de São Gonçalo, entouré par le crime et la pauvreté. Cette récompense signifie beaucoup pour moi. Je la dédie à tous les jeunes qui pensent qu'ils ne peuvent pas y arriver», s'est réjoui le Madrilène après avoir reçu son trophée des mains du Président de la FIFA Gianni Infantino à l'occasion d'une cérémonie organisée à Doha (Qatar) dans le cadre du 20e anniversaire de l'académie Aspire et de la finale de la Coupe Intercontinentale de la FIFA opposant le club espagnol aux mexicains du CF Pachuca.
«Je dois remercier toutes celles et tous ceux qui ont voté pour moi, tous les joueurs, les entraîneurs, les journalistes et mes fans. Je veux également remercier ma famille, qui a tant sacrifié pour que je puisse vivre mon rêve. Je voudrais aussi remercier le Président [de la FIFA], Gianni Infantino, Mister Carletto [Carlo Ancelotti] et mes coéquipiers. Ce sont eux qui m'ont permis d'en arriver là et qui m'ont persuadé que je pouvais faire une différence et accomplir de grandes choses avec eux.»
La cérémonie a également été l'occasion d'élire les The Best – Gardien/Gardienne de la FIFA et The Best – Entraîneurs de la FIFA pour le football féminin et masculin. Les votes sont répartis de manière équitable entre les amateurs de football, les capitaines et les sélectionneurs(-euses), ainsi que les représentant(e)s des médias.
Deuxième de l'édition 2022, Carlo Ancelotti remporte cette fois le prix The Best – Entraîneur de la FIFA pour le football masculin. «Je suis très honoré de recevoir ce prix», a déclaré le technicien tandis que Gianni Infantino lui remettait sa récompense.
«J'ai débuté ma carrière de joueur en 1976, il y a 48 ans. Le football m'a procuré et me procure encore tant d'émotions, la plupart du temps positives, mais parfois aussi négatives. Mais ce sont bien ces émotions qui font que je suis toujours là après toutes ces années.»
De son côté, la sélectionneuse de l'équipe nationale américaine, Emma Hayes, est nommée The Best – Entraîneur de la FIFA pour le football féminin 2024. Hayes est parvenue à décrocher l'or à l'occasion des Jeux Olympiques, Paris 2024, quelques semaines à peine après avoir été sacrée championne d'Angleterre avec Chelsea, qu'elle dirigeait depuis 12 ans.
«C'est une reconnaissance incroyable. L'année a été fantastique et je suis très fière et honorée de recevoir ce prix», a déclaré Hayes à la réception du trophée.
Chez les gardiens, l'Argentin Emiliano Martínez décroche le prix The Best – Gardien de la FIFA. Après son sacre en 2022, le joueur d'Aston Villa remporte une nouvelle fois cette distinction, ses performances lors de la Copa América 2024 de la CONMEBOL, remportée par son équipe, ayant fortement pesé dans la balance.
Troisième en 2020, Alyssa Naeher s'adjuge le titre de The Best – Gardienne de la FIFA. Ses interventions lors du Tournoi Olympique de Football féminin, notamment à l'occasion de la séance de tirs au but face à l'Allemagne en demi-finale, ont permis aux Américaines de monter sur la plus haute marche du podium. La joueuse des Chicago Red Stars a aussi grandement contribué au sacre des siennes lors de la Gold Cup féminine de la Concacaf 2024, en plus d'aider son club à atteindre les barrages du championnat de football professionnel aux États-Unis.
«Je suis très honorée d'avoir été désignée Gardienne de la FIFA », a déclaré Naeher dans une allocution vidéo. « J'ai vécu une saison incroyable et faire partie de ces équipes a été une super expérience. Je tiens à remercier toutes les joueuses de champ, car ce sont surtout elles qui ont fait le travail.»
Pour le Prix Marta de la FIFA et le Prix Puskás de la FIFA, remis aux plus beaux buts de la saison inscrits par une joueuse et un joueur, les votes ont été répartis équitablement entre les amateurs de football et un panel de FIFA Legends.
«Il y a eu beaucoup de beaux buts, tous inscrits par d'excellentes joueuses. Je suis donc d'autant plus heureuse de recevoir ce prix», a expliqué Marta, qui s'est adjugée la première édition de ce trophée qui porte son nom, grâce à sa magnifique réalisation lors du match de groupes des Jeux Olympique de Paris 2024 opposant le Brésil à la Jamaïque. Ce but est officiellement le dernier inscrit par la légende brésilienne, qui en compte 119 au total avec la Seleção, l'attaquante ayant désormais pris sa retraite internationale. «C'est encore plus fort de recevoir un prix qui porte son nom. C'est un immense honneur.»
«Je suis très fier de remporter ce prix. C'est un moment spécial pour ma famille et pour moi», a pour sa part indiqué Alejandro Garnacho, lauréat du Prix Puskás de la FIFA grâce à sa superbe reprise de volée inscrite contre Everton lors d'un match de Premier League disputé en novembre 2023. «C'était un beau but. J'ai souvent répété ce geste à l'entraînement, mais tout ça vient d'une superbe action collective et je ne serais pas là sans mes coéquipiers», affirme le joueur de Manchester United.



Le Prix des Supporters de la FIFA, attribué en fonction des votes exprimés par les utilisateurs et les utilisatrices inscrits sur FIFA.com, revient à Guilherme Gandra Moura. Inconditionnel de Vasco da Gama, ce jeune Brésilien est atteint d'épidermolyse bulleuse, une maladie génétique rare. Placé dans un coma artificiel à la suite d'une pneumonie, il se réveille 16 jours plus tard, la vidéo des retrouvailles avec sa mère devenant rapidement virale. Pendant sa convalescence, il reçoit la visite de Gabriel Pec, qui était alors l'une des stars du club. Une fois sorti de l'hôpital, Guilherme est présenté au reste de l'équipe et devient même escorte de joueurs à l'occasion d'un match disputé en août 2023.
Thiago Maia, pensionnaire de l'Internacional, a reçu la Distinction Fair-play de la FIFA au terme du vote effectué par un panel d'experts. Cela vient récompenser son engagement en faveur des populations touchées par les inondations dévastatrices qui ont touché la région du Rio Grande do Sul (Brésil) en avril et mai derniers.
Enfin, les supporters et supportrices ont pour la première fois eu la possibilité de désigner leur Onze masculin et leur Onze féminin de la FIFA à partir d'une liste de 77 joueurs et joueuses. Les votes ont ensuite été répartis équitablement entre ceux des amateurs de football et ceux d'un panel d'expert.
Bonmatí et six de ses coéquipières ayant activement contribué à la superbe fin de saison 2023/24 de Barcelone figurent dans le The Best – Onze féminin de la FIFA 2024™. De son côté, Vinícius Júnior fait partie des cinq joueurs du Real présents dans le The Best – Onze masculin de la FIFA 2024, où figurent également plusieurs vainqueurs de l'EURO 2024 de l'UEFA, dont Dani Carvajal, Rodri et Lamine Yamal.
The Best – Onze féminin de la FIFA 2024 : Alyssa Naeher (Chicago Red Stars/État-Unis), Irene Paredes (FC Barcelone/Espagne), Ona Batlle (FC Barcelone/Espagne), Lucy Bronze (FC Barcelone et Chelsea/Angleterre), Naomi Girma (San Diego Wave/Etats-Unis), Aitana Bonmatí (FC Barcelone/Espagne), Lindsey Horan (Olympique Lyonnais/État-Unis), Gabi Portilho (Corinthians/Brésil), Patri Guijarro (FC Barcelone/Espagne), Caroline Graham Hansen (FC Barcelone/Norvège), Salma Paralluelo (FC Barcelone/Espagne)
The Best – Onze masculin de la FIFA 2024 : Emiliano Martínez (Aston Villa/Argentine), Rúben Dias (Manchester City/Portugal), Dani Carvajal (Real Madrid/Espagne), Antonio Rüdiger (Real Madrid/Allemagne), William Saliba (Arsenal/France), Jude Bellingham (Real Madrid/England), Rodri (Manchester City/Espagne), Toni Kroos (Real Madrid/Allemagne), Erling Haaland (Manchester City/Norvège), Lamine Yamal (FC Barcelona/Espagne), Vinícius Júnior (Real Madrid/Brésil)